

de tout boisseau de blé produit dans l'Ouest. Nous savons que tout ce qui contribue à améliorer le sort des producteurs de blé de l'Ouest accroît d'autant la puissance nationale d'achat et procure des milliers d'emplois industriels. Le nouveau ministère aura-t-il son mot à dire sur la route du Saint-Laurent et des Grands Lacs?

Autre question: le ministère s'occupera-t-il du programme que, sans prétendre le moins du monde l'avoir lancé, j'ai du moins fortement appuyé le 3 février, je veux dire les entreprises d'irrigation de l'Ouest? Ces travaux procureraient, directement ou indirectement, cent mille autres emplois. Le ministère s'occupera-t-il des approvisionnement d'eau pour les villes des plaines?

Voici de nombreuses coupures de journaux de l'Ouest sur les services d'eau de plusieurs villes, entre autres, Moose-Jaw. Le nouveau ministère pourra-t-il assurer l'érection d'un barrage sur le bras sud de la rivière Saskatchewan, l'irrigation des terres situées entre Riverhurst et Regina, et doter Moose-Jaw d'eau en abondance. Je n'ai rien à reprocher à l'organisme du rétablissement agricole des Prairies qui a accompli un beau travail, et le moment est mal choisi pour en parler, mais j'aurai l'occasion de féliciter cet organisme de l'excellent travail qu'il a accompli en matière de citernes et d'entreprises d'irrigation. Ce nouveau ministère devrait être autorisé à dire à l'administration "de commencer l'édification des nombreuses entreprises qu'elle a préparées et jugées bonnes mais auxquelles elle n'a pas donné suite faute d'argent". Ces entreprises fourniront des milliers d'emplois. Ce nouveau ministère pourra-t-il donner tout son appui aux entreprises propres à rétablir l'Ouest en lui donnant de l'eau lorsqu'il en a besoin. Le cas échéant, voilà un autre programme important qu'il pourrait réaliser.

Lors de la présentation du projet de loi, j'aurai peut-être d'autres observations à formuler, mais je ne veux pas retenir davantage l'attention du comité. Je conviens avec le premier ministre que le travail ne saurait être exécuté dans un an ou deux. Il faut élaborer un programme de dix ans peut-être, et assurer de l'emploi à ceux qui en auront besoin dans l'intervalle. Après la dernière guerre, on s'en souviendra, lorsque les usines eurent renouvelé leur outillage et réussi à répondre à la demande de biens de consommation, une autre grande crise s'est produite.

Si le premier ministre et le Gouvernement entretiennent de la même façon que moi le rôle que peut jouer ce ministère, il n'y aura pas un homme ou une femme en chômage au Canada. Chacun pourra trouver un emploi à un bon salaire. Les entreprises suffiront à assurer de l'emploi à tous. Un pays comme le

nôtre qui déborde de ressources ne devrait compter aucun chômeur. Aucun pays au monde ne possède autant de ressources naturelles que le Canada, mais on ne peut y avoir accès faute de voies de communication. Le premier ministre a parlé, je crois, du réseau routier. Il existe là un vaste champ d'exploitation. Le nouveau ministère verra-t-il à ouvrir de nouvelles voies pour nous permettre d'atteindre ces ressources?

De plus, quelle coopération exercera-t-il avec les gouvernements provinciaux et les autorités municipales? Sauf les très vastes entreprises qui relèveront purement du gouvernement fédéral, les gouvernements des provinces et les municipalités entreprendront-ils des travaux ordinaires sous la direction du nouveau ministère? Est-ce que les travaux ordinaires, tant municipaux que provinciaux, seront exécutés par les municipalités et les gouvernements provinciaux sous la direction du nouveau ministère, ou quelles seront les relations entre le nouveau ministère et les gouvernements provinciaux et les municipalités? Je suppose qu'il n'aura aucun rapport direct avec les municipalités, mais il n'en pourrait pas moins immédiatement faire une chose de très grande importance. Il pourrait avertir les gouvernements provinciaux et, par leur entremise, les municipalités de la quantité d'argent qu'on mettra à leur disposition.

Si le président du comité de la reconstruction prend la parole, comme il lui sera loisible de le faire, il répétera à la Chambre ce que je dis en ce moment, c'est-à-dire que presque toutes les délégations qui se sont présentées devant le comité parlementaire de la reconstruction ont demandé qu'on leur dise: combien d'argent on mettra à leur disposition, ou encore où ils trouveront les fonds.

J'aimerais que le premier ministre nous donne de plus amples explications à cet égard. D'où viendra l'argent? Comment s'y prendra-t-on pour prélever les fonds, ou pour dire aux provinces et aux municipalités de quelles sommes elles pourront disposer? Nous voyons tous les jours dans les journaux que les provinces établissent des comités de reconstruction et que certaines sont même allées jusqu'à dire qu'elles confieraient ce problème à un ministre. Ces organismes voudront donc savoir tout de suite comment on entend assurer aux ministères provinciaux de la reconstruction la partie financière de l'entreprise.

Si le Gouvernement est sincère,—je n'ai aucune raison de prétendre le contraire et je ne voudrais pas laisser entendre pareille chose,—je suis convaincu qu'après la poursuite de la guerre, la plus grande tâche qui lui échoit est la préparation de plans en vue de subvenir aux besoins des fils glorieux du Canada, qui ont démontré sur tous les champs de bataille de l'univers qu'aucun ne peut les surpasser en